



COLLECTIF CITOYEN

Communiqué de presse

Rassemblement contre le « passe sanitaire »

Samedi 22 mai 2021 à 14 h, Parvis des libertés et des droits de l'homme, place du Trocadéro, Paris.

Le Collectif **Ami Entends-tu** appelle tous ceux qui sont opposés au projet de « Passe Sanitaire » à un grand rassemblement le samedi 22 mai, sur le **Parvis des Libertés et des Droits de l'Homme** Place du Trocadéro, à Paris, à partir de 14 h.

« Non au tour de passe-passe sanitaire ».

Que nous soyons vaccinés ou pas, que nous ayons l'intention de nous faire vacciner ou de ne pas le faire, nous voulons retrouver le contact avec des êtres humains, et cela sans avoir à nous soumettre à une société de surveillance digne du *Meilleur des mondes*, de 1984 ou de *Minority Report*.

73% des 110 000 participants à la consultation du C.E.S.E (Conseil économique social et environnemental) ont rejeté le passeport vaccinal. Malgré ce résultat sans appel, il nous est imposé après avoir été hypocritement rebaptisé « passe sanitaire ». Ceci est une atteinte inadmissible à nos libertés fondamentales et un déni total de démocratie.

De nombreuses personnalités du monde artistique, de la société civile et politique de tous horizons ont déjà confirmé leur présence à ce rassemblement afin de s'exprimer sur ce projet de « passe sanitaire » liberticide pour 100 % de nos concitoyens. La défense de la liberté ne connaît pas de frontières de clans, de castes, de syndicats ou de nationalités.

Les droits aux loisirs, à la santé, à la culture et à l'instruction sont mentionnés aux articles 11 et 13 du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, intégré dans le bloc constitutionnel. La Constitution ne prévoit pas que l'accès à ces activités essentielles pour la bonne santé physique et mentale de tout être humain, soit soumise à la présentation d'un laissez-passer aux modalités liberticides.

Nous citoyens, réclamons l'abandon immédiat et sans condition du passe sanitaire et la fin de la politique de la terreur qui nous est imposée depuis plus d'un an.

Le collectif Ami Entends-Tu créé le 29 octobre 2020 a pour but d'agir pour la défense des libertés fondamentales et notamment de la liberté d'expression sous toutes ses formes. La promotion et le développement de la culture. La protection des droits et des intérêts de tous les artistes, les producteurs de spectacles, les directeurs de théâtre, les diffuseurs, sans que cette liste soit exhaustive.

Site: www.amientendstu.fr

Contact presse : contact@amientendstu.fr

Nous avons lancé en octobre 2020 une pétition pour la réouverture de tous les lieux de culture, et nous réalisons depuis février tous les dimanches en lien avec la **Coordination Santé libre** des sessions de « **Sport sur ordonnance** » place de la République à Paris, comme il en existe désormais dans plus de 30 villes en France.

Notre vidéo et notre pétition

<https://www.amientendstu.fr/articles/74485-non-au-passe-sanitaire>